

Accès à l'information

lui a rendu son permis de conduire. Enfin, le FBI nous a renvoyé son porte-monnaie contenant ses papiers originaux, croyez-le ou non. Ce jeune homme a recommencé à travailler; il a un emploi rémunérateur et il a reçu un nouveau numéro d'assurance sociale. Il est très heureux aujourd'hui. J'ai cru bon de faire consigner cette histoire pour la gouverne de mes collègues qui n'étaient pas ici à ce moment-là et aussi pour la gouverne des collaborateurs du ministre qui se trouvent dans la tribune.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire a exprimé l'espoir tout à l'heure que nous adoptions le bill à l'unanimité. Je ne prendrai que cinq minutes pour faire ressortir certaines lacunes du bill et dire pourquoi nous ne pouvons l'approuver.

Les députés savent qu'en vertu des dispositions de la loi sur le droit à l'information aux États-Unis, les dossiers du FBI et de la CIA pour les années 1950 et 1960 sont maintenant à la portée des citoyens et des organismes. Il ressort de l'autobiographie publiée récemment par John Kenneth Galbraith que l'auteur a eu accès aux dossiers du FBI à son sujet. La Commission d'enquête McDonald nous a appris que la GRC possède des dossiers sur 700,000 Canadiens. Nous savons aussi par expérience que ces dossiers portent notamment sur des députés, des syndicalistes et des chefs du mouvement agricole. J'ai déjà demandé au solliciteur général (M. Kaplan), au cours d'un entretien privé, si les Canadiens auraient accès aux renseignements qui les concernent, une fois le bill adopté. Il m'a répondu que non.

Le Pr Jim Penton de l'Université de Lethbridge écrivait un ouvrage sur la religion il y a quelques années. Il voulait parler des Doukhobors et de l'assassinat de Peter Veregin, celui qui était alors le chef de la Liberté des Doukhobors. Peter Veregin fut assassiné au début des années 20, il y a plus de soixante ans. Le Pr Penton s'est vu refuser l'accès aux dossiers par la Gendarmerie. Par ailleurs, le Pr David Bercuson, historien bien connu de notre pays, de l'Université de Calgary, m'a dit ce matin qu'une étudiante de maîtrise faisait un travail sur l'histoire du parti communiste en Alberta dans les années 20. Il est notoire que la GRC à ce moment-là avait infiltré et surveillait de près les groupes extrémistes, le parti communiste, les syndicats ouvriers et les organisations agricoles. Je ne critique pas ses agissements, mais nous parlons d'une époque qui remonte à plus de cinquante ans en arrière. Quand cette étudiante a demandé à la Gendarmerie si elle pouvait consulter les dossiers concernant les événements des années 20, on lui a remis une documentation d'une quinzaine ou d'une vingtaine de pages. Le Pr Bercuson a dit que lui et ses collègues avaient été étonnés d'apprendre que cette étudiante avait obtenu autant d'informations. Comparons cela aux dizaines de milliers de pages de dossiers des années 50 et 60 du FBI et de la CIA qui ont été rendues publiques; on y a donné accès aux gens qui, à tort ou à raison, avaient l'impression d'avoir été maltraités par les services de l'État. Une des raisons pour lesquelles nous disons que ce bill prend un mauvais départ, c'est qu'il nie ces mêmes droits aux Canadiens.

D'après nous, c'est presque une supercherie. Le gouvernement libéral agit comme d'habitude: il a l'air de donner à la population ce qu'elle veut ou ce que la majorité veut, mais en

réalité il n'en fait rien. Nous ne sommes pas disposés à voter pour un bill qui, d'après nous, n'est guère mieux qu'une supercherie. Les conservateurs se sont opposés aux principales dispositions de ce bill quand ils formaient le gouvernement et même à titre d'opposition officielle, et nous sommes étonnés que leur parti soit aujourd'hui en faveur du bill.

J'aimerais parler brièvement d'un rapport de comité déposé cette année et dans lequel le député de Nepean-Carleton (M. Baker) a fait allusion à ce bill. Il a d'abord dit: «Vous devriez savoir que vous avez émasculé le processus de la révision judiciaire». Et il a terminé en disant ceci: «Vous l'avez empoisonné, c'est un coup bas à la liberté d'accès à l'information.» Si j'avais davantage de temps, je pourrais examiner de façon plus détaillée ce que le député de Nepean-Carleton a déclaré. Bien qu'ayant dit cela et qu'ayant montré combien cette mesure législative peut pécher par certains côtés, le député de Nepean-Carleton ainsi que d'autres députés de l'opposition officielle sont prêts à se prononcer en faveur de ce bill.

• (1740)

Dans notre parti, nous refusons de voter pour une mesure législative qui n'apportera rien. Elle ne fera que donner aux ministres du gouvernement et aux hauts fonctionnaires le pouvoir qu'ils ont toujours eu d'empêcher le public d'avoir accès aux renseignements qu'ils souhaitent garder secrets. Nous ne sommes pas prêts à collaborer avec le gouvernement ni avec l'opposition officielle pour leur permettre cela.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai eu des entretiens, bien qu'incomplets, avec le leader du gouvernement à la Chambre et le leader suppléant à la Chambre du Nouveau parti démocratique. Nous avons parlé d'attendre pour nous prononcer à l'étape du rapport et celle de la troisième lecture lundi prochain. En outre, il a été question de reporter à lundi prochain également la mise aux voix sur l'amendement au budget présenté par les néo-démocrates qui doit normalement avoir lieu mercredi prochain.

J'espère que le leader du gouvernement à la Chambre sera réceptif à cette proposition. Si nous nous mettons à voter ce soir, cela risque d'être long, car d'après mes calculs il est possible que nous soyons appelés à nous prononcer sur environ 17 votes. Cela risquerait de prendre tout notre temps et même de retarder l'exposé budgétaire que le ministre des Finances (M. MacEachen) doit faire à 8 heures. Nous ne voulons certainement pas qu'il soit retardé, nous voulons l'entendre à l'heure prévue. Si nous commençons à voter maintenant, j'ignore combien de votes les néo-démocrates voudront nous imposer.

Il me semble à moi qu'il serait raisonnable et sensé de reporter tous les votes à lundi prochain, dans l'espoir que les votes de mercredi prochain puissent également être reportés à une semaine d'ici, cela afin que les députés de l'Ouest puissent rejoindre leur circonscription pour le 1^{er} juillet. La chose sera peut-être un peu plus facile pour les députés de l'Atlantique, mais il sera absolument impossible aux députés de l'Ouest d'être chez eux si nous votons à l'heure habituelle mercredi prochain sur les amendements néo-démocrates.